

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1927

présenté par

M. Didier Martin, rapporteur thématique

ARTICLE 4

À la seconde phrase de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« le gérer »

les mots :

« gérer l'espace numérique de santé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.